

LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS

Nous souhaitons, dans ce numéro, vous faire connaître la réponse à deux questions que vous êtes nombreux à nous poser.

“ Je n’ai toujours pas réceptionné mon reçu fiscal. Est-ce normal ? ”

Par souci d’économie, nous tenons à regrouper l’envoi des reçus fiscaux, afin de bénéficier de tarifs postaux préférentiels pour les envois en nombre.

Si vous voulez recevoir plus rapidement vos reçus fiscaux, tout en nous aidant à réduire davantage nos frais et en faisant un geste écologique, optez pour un envoi par courriel : il vous suffit de nous préciser votre adresse email sur votre bulletin de soutien. Merci d’avance.

“ Je ne reçois pas vos courriels alors que je vous ai communiqué mon adresse email. Comment faire ? ”

Les courriels que nous vous envoyons sont sans doute considérés comme des « spams » (ou courriels indésirables). Ils se trouvent donc a priori archivés avec vos courriels indésirables. Pensez à les consulter.

Et pour être certains de recevoir directement tous nos courriels à l’avenir, prenez soin d’enregistrer notre adresse email parmi vos contacts.

N’hésitez pas, à votre tour, à faire parvenir vos questions et témoignages, soit :

► Par courrier à : Relations donateurs - 18 rue Charles Fourier - 75013 Paris

► Par email à : service.dons@miedepain.asso.fr

Merci encore pour votre fidélité et votre implication à nos côtés !

Vous avez jusqu’au 31 décembre pour réduire vos impôts au bénéfice des personnes sans domicile.

Tout don envoyé à La Mie de Pain **avant le 31 décembre 2016** vous permettra de déduire 75% de votre soutien de vos impôts à payer en 2017. Tenez-en compte pour démultiplier l’importance de votre don !

75% de votre don fait en 2016 déductible de votre Impôt sur le Revenu dans la limite de 530€ (plafond 2016) par an. Au-delà, cette déduction passe à 66%, jusqu’à 20% de votre revenu imposable.

► **Ainsi, un don de 80€** vous permet de déduire 60€ de votre impôt sur le revenu et **vous revient réellement à 20€.**

RAPPEL

Conformément à la législation fiscale, les dons réceptionnés après le 31 décembre 2016 (cachet de La Poste faisant foi), donneront lieu à un reçu fiscal établi au titre de l’année 2017, que vous ne pourrez faire valoir que lors de votre déclaration de revenus 2017. Prenez donc soin de nous répondre **avant le 31 décembre !**



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

La mie de pain

Le Journal
N° 57 - Novembre 2016



 **ÉDITO**
Mobilisation solidaire
à l’approche de Noël !

Noël est un moment privilégié du vivre ensemble, avec sa famille et ses amis... Pourtant, quand on a perdu tout cela et qu’on se retrouve à la rue à la suite d’une série d’accidents de la vie, Noël devient une période plus douloureuse encore, où les sentiments d’abandon et de solitude s’avivent.

C’est pourquoi le temps de Noël est depuis toujours au cœur des préoccupations des Œuvres de La Mie de Pain. A l’approche des fêtes, salariés, bénévoles et personnes accueillies se mobilisent, ensemble, pour que la joie de Noël puisse se diffuser dans chacun de nos établissements.

Je vous invite à découvrir cette vaste mobilisation solidaire... et vous prie de la rejoindre, en nous envoyant dès à présent votre « don de Noël ». Car ces réveillons solidaires, ces petits cadeaux déposés au pied du sapin, ces décorations qui parent nos salles communes sont en grande partie financés grâce à votre générosité.

Merci d’avance pour votre précieux soutien !

Florence Gérard
Présidente de La Mie de Pain

Les Noëls solidaires de La Mie de Pain

Ensemble, faisons de Noël un vrai moment de partage et de solidarité avec les personnes les plus démunies !

NOS OBJECTIFS EN 2016, AVEC VOTRE AIDE :

- **Accueillir les personnes sans-abri pour des réveillons solidaires** au sein du Refuge, de la Villa de l’Aube, du Foyer des Jeunes Travailleurs et de l’Arche d’Avenirs.
- **Partager des repas conviviaux et festifs**, associant personnes accueillies, bénévoles et salariés agrémentés d’une animation musicale pour que la fête soit complète.
- **Offrir des colis de Noël.** Des cadeaux à la fois utiles et symboliques pour célébrer Noël dans un esprit de partage et de générosité : un sac à dos de journée pour emporter l’essentiel avec soi, un bonnet et une écharpe pour se préserver du froid, un parfum...

La messe de Noël de La Mie de Pain

Comme chaque année, nous nous joindrons à une messe de Noël organisée par la paroisse afin de partager ensemble, paroissiens, bénévoles, salariés et personnes accueillies, nos prières d’espoir et de solidarité. Nous serons heureux de vivre ce temps de recueillement avec ceux d’entre vous qui le souhaitent, le 24 décembre en fin d’après midi en l’Eglise Saint-Anne de la Butte aux Cailles (Paris XIIIème).





Marcel, hébergé au Refuge et présent au réveillon de Noël de La Mie de Pain en 2015

“ Ca fait vraiment du bien de savoir qu’on a pensé à nous pour nous faire vivre un vrai Noël ! ”

“ je suis heureux de donner un peu de mon temps pour participer aux décorations du sapin et du réfectoire. Car le Noël de La Mie de Pain, c’est un vrai réconfort pour nous ! Il y a de bons petits plats, des gâteaux, de la musique, un petit cadeau pour chacun d’entre nous... ”

Et on fait la fête. Ca fait vraiment du bien de décompresser de notre galère quotidienne et de savoir qu’on a pensé à nous pour nous faire vivre un vrai Noël avec notre famille de la rue ! ”



Jean-Claude, bénévole depuis près de 20 ans et initiateur des visites de bénévoles à l’hôpital

“ À l’approche de Noël comme tout au long de l’année, mes visites aux personnes hospitalisées sont le plus souvent très attendues... ”

“ A force de servir chaque semaine les repas aux personnes hébergées au Refuge et de remettre le courrier à celles qui sont domiciliées au Relais Social, j’ai tissé des liens de proximité avec nombre d’entre elles. Par ailleurs, je me rends régulièrement au chevet de celles qui se retrouvent hospitalisées et qui ne reçoivent la plupart du temps aucune autre visite. ”

Mes visites sont régulières, tout au long de l’année comme à l’approche des fêtes de fin d’année, où le sentiment de solitude est particulièrement douloureux. J’en profite pour leur apporter le petit cadeau de Noël de La Mie de Pain. Un cadeau d’autant plus apprécié que c’est souvent le seul que ces personnes hospitalisées reçoivent ! ”



Geneviève Laffon, bénévole et organisatrice de la messe de Noël de La Mie de Pain

“ Il est important de partager nos prières et de communier ensemble... ”

“ La messe de Noël de La Mie de Pain a été initiée il y a des années par mon mari Jean, lorsqu’il était Président de l’association, et je suis heureuse de poursuivre aujourd’hui cette action qui réunit chaque année une centaine de personnes. ”

Car il est important de partager nos prières et de communier ensemble, hébergés, bénévoles, salariés et paroissiens qui souhaitent se joindre à nous. ”



Annie, une des bénévoles et donatrice de La Mie de Pain

“ Mon don de Noël est une façon de redonner tout son sens à cette période... ”

“ A l’approche des fêtes, j’ai toujours à cœur de faire un geste de compassion et de fraternité en faveur des plus pauvres. ”

Mon don de Noël est une façon pour moi de redonner tout son sens à cette période, en perpétuant une tradition de partage et de charité chrétienne. ”

Les réveillons de La Mie de Pain dépendent de votre générosité...

Merci de faire dès à présent un « don de Noël », dans un esprit de partage et de solidarité avec les personnes les plus démunies !

